

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 27 avril 2023

Le jeudi 27 avril, le conseil municipal a approuvé :

- Le choix de retenir l'entreprise JÉZÉQUEL de Trégueux pour la conception et l'installation du **renouvellement de la signalétique dans le centre-bourg**, pour la somme de 13 288 € HT ;
- Les engagements nécessaires à **l'intégration du réseau des médiathèques** du territoire intercommunal ;
- L'élaboration d'un **schéma directeur assainissement à l'échelle intercommunale** qui sera piloté par la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban en vue de sa prise de nouvelle compétence assainissement obligatoire à partir du 1er janvier 2026 ;

Conseil municipal du 25 mai 2023

Le jeudi 25 mai, le conseil municipal a approuvé :

- Le choix de retenir l'entreprise EURL GOBIN concernant **la démolition de la maison d'habitation du 13 rue de Rennes**, pour la somme de 28 749 € HT ;
- **L'abandon du droit de préemption** concernant les parcelles cadastrées AB302 et AB838 d'une surface totale de 453 m², situées 14 rue de Rennes ;
- **L'abandon du droit de préemption** concernant les parcelles cadastrées AB72, AB73, AB74, AB75, AB76 et AB844 d'une surface totale de 484 m², situées 6 rue de Rennes ;
- Le principe de **la vente de la parcelle AB126** pour une surface de 373 m² au profit de Monsieur Gwenaël LEGALAIS.

Conseil municipal du 6 juillet 2023

Le jeudi 6 juillet 2023, le conseil municipal a approuvé :

- **Le projet définitif d'aménagement du nouveau parking de la Rue de Rennes en pavés béton avec joints gazon**, proposé par la société ATEC-OUEST de Pacé, maîtrise d'œuvre, ainsi que le lancement de **la mise en concurrence** auprès de différentes entreprises et **la sollicitation de subventions complémentaires** auprès de l'État au titre du Fonds Vert et auprès de la Communauté de Communes au titre du Fonds de Concours ;

- **L'acquisition d'un robot de tonte** pour le terrain de foot d'honneur du Champ-Long auprès de l'entreprise JARDIMAN de Pacé pour la somme de 8 825 € HT ainsi qu'une **demande de subvention auprès de la Région** ;
- Le choix de retenir Mme PASQUETTE Virginie de Nationale 12 Taxi, au prix de 171,70 € TTC/jour au titre du **transport scolaire communal pour l'année 2023/2024 ainsi que le renouvellement des tarifs, à la charge des familles, soit** :
 - Année entière – Rentrée en Septembre 2023 : **120 € / enfant**
 - Rentrée scolaire en Janvier 2024 : **75 € / enfant**
 - Rentrée scolaire en Avril 2024 : **45 € / enfant**

Ces tarifs s'appliquent également au second enfant de la même famille ; à partir du 3ème enfant, le prix appliqué sera diminué de 50 %. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Régional au titre du transport secondaire.

- La désignation de Monsieur Michel POIGNARD - Avocat honoraire à la Cour - Spécialiste en droit Public : RENNES en qualité de **réfèrent déontologue des élus, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026**.
- **La vente de la parcelle AB126** pour une surface de 373 m² au profit de Monsieur Gwenaël LEGALAIS au prix de 6 €/m² (frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur) ;



Future signalétique du centre-bourg.

➤ [Comptes rendus complets disponibles sur le site](#) ◀



→ COMICE AGRICOLE

La commune accueille le **Comice agricole du canton de Montauban-de-Bretagne** pour la première fois depuis 21 ans le **samedi 2 septembre, sur le site de la Gérardais**. Cette manifestation est **gratuite** et réunira diverses **animations mettant en avant le monde agricole**.

Le midi, un **déjeuner** sera possible à la **salle polyvalente : menu complet à 18,50 €**.

La **route de la Gérardais** sera **partiellement interdite à la circulation** aux abords du site du comice afin d'assurer la **sécurité des visiteurs**.

→ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations 2023 aura lieu le **vendredi 8 septembre de 18h à 20h30** à la **salle polyvalente**.

Nous vous attendons nombreux !

→ REPAS DU CCAS

Rendez-vous le **dimanche 24 septembre pour le repas des aînés organisé par le CCAS**. Une participation de **5 €** est à régler lors de la **réservation en mairie**. Un **transport** peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer.

→ ENTRETIEN VOIES COMMUNALES

Le second **fauchage des talus et accotements** est prévu **du 10 au 30 octobre** sur notre commune.

En délégation à la communauté de communes, ces travaux sont effectués **d'août à octobre sur l'ensemble du territoire communautaire**. L'ordre de passage du prestataire change chaque année et il s'avère que, pour 2023, **Quédillac se situe en fin de programme...**

Les riverains qui souhaiteraient intervenir avant ce passage, en particulier dans les endroits où l'absence de visibilité accentue le danger, **sont invités à le faire**.

Merci pour votre compréhension.

→ PÔLE SOCIO-CULTUREL

Programme d'animations

- **vendredi 8 septembre - 18h :** *forum des associations (dons de livres)*
 - **mercredi 13 septembre - 17h30 :** *couture (ados & adultes)*
 - **du 15 septembre au 23 octobre :** *exposition "Gastronomie" (tout public)*
 - **samedi 16 septembre - 10h :** *atelier écriture (ados & adultes)*
 - **mardi 19 septembre - 10h30 :** *bébés lecteurs (0-3 ans)*
 - **mercredi 27 septembre - 14h :** *heure du conte (à partir de 4 ans)*
 - **mercredi 4 octobre - 17h30 :** *couture (ados & adultes)*
 - **samedi 13 octobre - 18h :** *dictée (ados & adultes)*
 - **mardi 17 octobre - 10h30 :** *bébés lecteurs (0-3 ans)*
 - **mercredi 18 octobre - 14h :** *heure du conte (à partir de 4 ans)*
 - **samedi 21 octobre - 10h :** *atelier manuel Halloween (à partir de 7 ans)*
 - **lundi 23 octobre - 10h, 11h et 14h :** *Festival Mômes d'automne : lectures musicales (à partir de 5 ans)*
- + d'infos sur le site de la [Communauté de communes](#)
- **samedi 28 octobre - 10h :** *atelier écriture (ados et adultes)*



Renseignements et inscriptions à ces animations:
espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53



La rue commerçante

Retrouvez les infos et les actualités de la commune sur www.quedillac.fr et sur notre page Facebook